

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 11/2021

OBJET : Motion de soutien des salariés EDF et ENEDIS contre le projet « Hercule »

L'an deux mille vingt et un, le dix-sept juin, le Conseil Municipal de PROJAN, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de M Jacques PARGADE, Maire.

Etaient Présents : DUPEYRON Christian, GASNIER JUNK Katia, LANUX Chantal, LANUX Serge, MINVIELLE Serge, SALLABER Agathe, PARGADE Jacques et SANCHEZ Jacqueline

Formant la majorité

Etaient excusés : BENTEGEAT Florence, MAZUELAS Carlos et SANTANDER Christian
Mme Jacqueline SANCHEZ a été élue secrétaire de séance.

M. le Maire propose une motion de soutien aux salariés EDF et ENEDIS suite au projet «Hercule». Il fait part d'un courrier reçu :

« Le 13 janvier 2020 est la date du 75^{ème} anniversaire du dépôt de la loi de Nationalisation de l'électricité et du gaz par la création d'EDF et GDF.

En matière de politique énergétique, ce choix stratégique de la France, au-delà de relever le pays au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, a largement fait ses preuves. Les décisions politiques idéologiques prises à partir de la fin des années 1990, tant au niveau européen qu'au niveau national, n'ont eu de cesse d'affaiblir d'année en année un système qui permettait de répondre aux besoins des usagers et de la Nation.

Le secteur énergétique français a ainsi été jeté dans les mains du marché avec comme conséquence une logique financière prédominante de profits, de rentabilité et de dividendes toujours plus élevés. Autres conséquences dramatiques de cette transformation du secteur :

- Augmentation des tarifs (75% pour le gaz et 40% pour l'électricité),
- Augmentation de la précarité énergétique, plus de 13 millions de personnes aujourd'hui soit plus de 10% des foyers ayant une incidence directe sur les finances des collectivités,
- Moins disant social, souffrance au travail, désorganisation des collectifs de travail, suppressions d'emplois et l'externalisation massive d'activités vers la sous-traitance.

Tout ceci est à l'image de notre système de santé altéré par la même logique libérale et dont les conséquences sont aujourd'hui catastrophiques, affaiblissant les capacités de réaction comme récemment face à la pandémie de la Covid 19.

Le système énergétique français est en proie aux mêmes obsessions, celles de piller le bien commun au profit d'intérêts particuliers et privés.

Le projet « HERCULE » à EDF, le plan « CLAMADIEU » et la RE2020 chez ENGIE ainsi que le PSE chez GAZELENERGIE s'inscrivent dans cette démarche de casse du secteur énergétique. Ils ne constituent pas seulement une étape supplémentaire dans le processus libéral, mais bien un pas de plus vers l'aboutissement d'une finalité : l'appropriation des richesses par une minorité au détriment de l'intérêt général. »

Le Conseil Municipal de PROJAN :

- Fait le choix d'un véritable projet de société, par un véritable Service Public de l'Énergie dont la gouvernance doit inclure les élus de la République, les citoyens et les salariés pour une réponse aux besoins des usagers, pour un développement humain durable, pour un fonctionnement économique du pays pérenne et pour une véritable solidarité énergétique ;
- Demande donc au Président de la République d'entendre et de mesurer la mobilisation sociale en renonçant au projet « HERCULE » à EDF, au plan « CLAMADIEU » et à la RE2020 chez ENGIE ainsi qu'au PSE chez GAZELENERGIE ;
- Demande l'organisation d'un véritable débat public sur l'avenir du secteur énergétique et ses moyens d'investissement au service de la Nation en s'appuyant sur le Programme Progressiste de l'Energie construit par les électriciens et gaziers.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits, pour extrait conforme

Affiché et expédié en Sous-Préfecture le 17/06/2021

Fait à PROJAN le 17/06/2021

Le Maire,

Jacques PARGADE

